



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de Seine-et-Marne

COMMUNE DE CANNES-ECLUSE – Code postal 77130 – Code INSEE 77061

## Fiche communale d'information risques et pollutions

Aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

2013/DDT/SEPR n°10

du 04/02/13

modifié le 1er/02/19

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

Approuvé (PSS valant PPR)	date	13/01/84	aléa	Inondation	Caractérisation	Débordement cours d'eau
Prescrit (en cours d'élaboration)	date	26/12/18	aléa	Inondation	Caractérisation	Débordement cours d'eau
	date		aléa		Caractérisation	

Les documents de référence sont :

Le Plan des zones submersibles (PSS) de la vallée de l'Yonne (au 10 000ème)

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui  non

date  Aléa/caractérisation

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R.563-4 et R.125-23 du Code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

Forte Moyenne Modérée Faible Très faible

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 5

zone 4

zone 3

zone 2

zone 1

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

Commune à potentiel radon classée en niveau 3 : NON

### 6. Information relative à la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) : NON (Consultable sur internet : [www.georisques/SIS](http://www.georisques/SIS))

### 7. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La commune est concernée depuis 1982 par un ou plusieurs arrêtés :

- de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : Nbre 4

### Pièces jointes

### 8. Cartographie document permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Document cartographique délimitant les zones exposées au risque inondation (1 format A4)

Carte sur le risque sismique (1 format A4)